

FLASH « SANTÉ TRANSFRONTALIÈRE »

Juin 2022 - N° 7



COTRANS

DANS CE NUMÉRO :

Actualités du projet COSAN : Retour sur le Séminaire du 28 avril 2022 : « Construire l'après-crise sanitaire - Les axes de résilience des systèmes de santé en Grande Région »	2
Actualités du projet COPROSEPAT : Conférence de presse du 24 mars 2022 : « La coopération sanitaire transfrontalière Franco-belge en matière de prévention et de prise en charge des maladies chroniques à travers des actions d'éducation thérapeutique. »	6
Actualités du projet COPROSEPAT : Formation - « Les inégalités sociales de santé: comment agir dans ma pratique? » 25 et 26 avril 2022.	9
Actualités du projet COPROSEPAT : « Répertoire des outils en matière d'e-santé (Belgique - France - International) »	9
Informations : les programmes Interreg VI: 2021-2027	10
CALENDRIER	11-12



Avec le soutien du
Fonds européen de développement
régional

EDITO

Depuis la parution de notre dernière newsletter, les désolations de la guerre ne cessent de s'étendre à la frontière Est de l'UE plongeant dans la douleur, la peur et l'appauvrissement le peuple ukrainien.

Cette violation du droit international des peuples à s'autodéterminer montre s'il en est encore besoin l'enjeu fondamental de l'idée européenne et la nécessité de la promouvoir pour que la paix puisse durablement s'installer et permettre la prospérité économique, sociale, sanitaire et la liberté d'aller et venir pour tout un chacun.

Comme lors de chaque conflit, ce sont les espaces frontaliers qui une fois encore sont les zones de destruction, d'actes de sauvagerie et de barbarie meurtrière, de pertes humaines considérables, de tristesse et de pleurs.

Face à cette réminiscence guerrière d'un autre temps pour assouvir des velléités de pouvoir et de domination sur des populations frontalières voisines, nous devons plus encore que jamais défendre la promotion de la coopération transfrontalière dans toutes ses dimensions et pour ce qui nous concerne en matière sanitaire.

Les espaces frontaliers sont les moins bien lotis en infrastructures, en équipements et en services comme en témoigne la communication de la Commission du 20 septembre 2017¹. Il est dès lors indispensable de doter les espaces frontaliers d'outils de coopération pour compenser ces carences et permettre aux populations qui y vivent et qui représentent 30% de la population de l'UE d'accéder à des réponses adaptées à leurs besoins dans des espaces temps raisonnables.

Les programmes Interreg depuis leur mise en œuvre créent une

dynamique d'acteurs qui favorisent la création de telles réponses.

Pour ce qui nous concerne dans le cadre du projet Interreg V Grande Région COSAN nous aurons fait progresser le sens de cette histoire en lançant l'idée d'un accord-cadre de coopération sanitaire entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg et en accompagnant le processus d'élaboration d'une telle base légale. Le texte est maintenant finalisé et il sera signé par les Ministres compétents à la fin du troisième trimestre. Dès lors, la Grande Région disposera de quatre accords-cadres sanitaires et ne devrait plus en créer que deux pour doter tous ses espaces frontaliers de structures juridiques de coopération sanitaire transfrontalière identiques.

Un autre chantier s'ouvre désormais à nous, celui de la création d'un territoire de santé transfrontalier trinational que nous avons présenté dans la précédente newsletter. Nous souhaiterions voir ce projet se concrétiser aux bénéfices des populations frontalières pour améliorer leur accès aux soins. Pour les institutions de soins concernées, c'est l'opportunité de renforcer leur offre et ainsi de répondre au mieux aux besoins de soins d'une population transfrontalière qui vit dans un espace sans frontière physique ni économique depuis de nombreuses décennies.

Enfin, pour ce qui concerne le projet Interreg V FWV COPROSEPAT, nous avons considérablement progressé dans la dynamique de promotion de l'Education Thérapeutique du Patient afin de mieux appréhender la prise en charge des maladies chroniques par la construction d'une interrelation soignant-soigné mettant en synergie les connaissances scientifiques et expérientielles de vie. Différentes

séquences d'échange, de communication et de formation ont été développées et dans le domaine de l'insuffisance cardiaque une brochure pédagogique et didactique a été réalisée à côté de la mise en place d'ateliers transfrontaliers.

Prochamment, nous reviendrons vers vous pour vous présenter les réalisations de ces deux projets. Dans l'attente nous vous souhaitons un très bel été.

¹ Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée « Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne », COM (2017) 534 final du 20.9.2017.



ACTUALITÉS DU PROJET COSAN : RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DU 28 AVRIL 2022 : « CONSTRUIRE L'APRÈS-CRISE SANITAIRE - LES AXES DE RÉSILIENCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ EN GRANDE RÉGION »



La Région Grand Est et le Comité Economique et Social de la Grande Région, en partenariat avec le projet Interreg V Grande Région « COSAN », ont organisé le jeudi 28 avril 2022 à l'Hôtel de la Région Grand Est à Metz, un séminaire sur les axes de résilience des systèmes de santé en Grande Région pendant la présidence de la Grande Région par le Grand Est et le semestre de la Présidence française de l'UE.

Durant la matinée, les thématiques abordées ont porté sur l'accès aux soins dans l'Union européenne et au sein de la Grande Région, ainsi que sur l'état de la coopération sanitaire transfrontalière.

Sont intervenus sur ces thématiques :

- Bruno Théret, Président du CESGR
- Jean Rottner, Président de la Région Grand Est et Président de la Grande Région 2021-2022
- Virginie Cayré, Directrice de l'ARS Grand Est
- Ralf Engel, Ministère de la Science et de la Santé de Rhénanie-Palatinat
- Stefaan Van der Jeught, Référendaire à la Cour de Justice de l'Union européenne
- Pascal Boijmans, Chef d'Unité à la Commission européenne DG Regio
- Dr Martin Guillermo Ramirez, Directeur général de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)
- Henri Lewalle, Président du GT4 CESGR et Coordinateur du projet Interreg V GR COSAN

Au cours de l'après-midi, deux défis majeurs pour les systèmes de santé ont été abordés, à savoir : la place du patient et la gestion du vieillissement.

En outre, compte tenu du contexte, une évaluation de l'impact de la crise sanitaire a été traitée en profondeur au départ des constats et des initiatives prises au sein de la Grande Région.

Sont intervenus sur ces thématiques :

- Dr Véronique Guillotin, Sénatrice de Meurthe-et-Moselle et Présidente de la Commission santé de la Région Grand Est
- Pr Louis Chauvel, Université du Luxembourg
- Pr Émérite Michèle Baumann, Université du Luxembourg
- Dr Ariane Zinke, Médecin-chef de la clinique gériatrique de l'hôpital St. Marien- und St. Annastiftskrankenhaus
- Aurélien Biscuit, Secrétaire général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
- Marc Hastert, Secrétaire général de l'Association Européenne des Directeurs d'Hôpitaux et Secrétaire général chargé des relations internationales de la Fédération des Hôpitaux Luxembourgeois
- Cédric Sangaletti, Conseiller de direction à la Chambre des salariés du Luxembourg
- Patrice Harster, Directeur général de l'Eurodistrict Pamina.

Ce séminaire avait pour finalité de formuler des recommandations.

Sur base des enseignements tirés de l'analyse de l'évolution récente des systèmes de santé de la Grande Région, plusieurs opérateurs du projet Interreg V GR COSAN associés aux membres du CESGR GT4 ont fait état des constats, des études et des travaux réalisés au sein de divers groupes de travail qui ont été dynamisés dans le cadre de ces instances.

Sont intervenus à ce propos :

- Michel Bonnefoy, Président de l'Observatoire Européen de la Santé Transfrontalière (OEST) et Directeur honoraire de l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est
- Egbert Ulrich, Chambre des travailleurs de la Sarre et membre du CESGR
- Henri Lewalle, Président du GT4 CESGR et Coordinateur du projet Interreg V GR COSAN
- Dr Bruno Maire, Président d'Est-RESCUE

RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

La Région Grand Est et le Comité Economique et Social de la Grande Région, en partenariat avec le projet Interreg V Grande Région « COSAN », a organisé le jeudi 28 avril 2022 un séminaire sur les axes de résilience des systèmes de santé en Grande Région pendant la présidence de la Grande Région par le Grand Est et le semestre de la Présidence française de l'UE.

- ◆ La Grande Région doit mettre en œuvre les moyens nécessaires (études, groupes de travail, expérimentations, projets) pour devenir une euregio modèle au sein de l'UE en matière de santé transfrontalière en développant une coopération active entre les différents systèmes de santé qui la constituent en référence à l'article 168-2 du Traité de Lisbonne.
- ◆ Dans ce cadre, le CESGR a recommandé dans une motion d'instaurer une libre circulation des patients sans obstacle administratif ni financier au sein de la Grande Région.
- ◆ Celle-ci permettra aux assurés sociaux de la Grande Région de se rendre, sans autorisation médicale préalable, chez un professionnel de santé et/ou dans un établissement hospitalier implanté dans la Grande Région pour consulter un praticien et recevoir des soins au tarif du pays où les prestations sont dispensées. La prise en charge financière des soins incombera au système de sécurité sociale du pays d'affiliation du patient mobile sur base des règlements européens de coordination des systèmes de sécurité sociale 883/2004 et 987/2009.
- ◆ La carte européenne d'assurance maladie « CEAM » sera utilisée pour procéder à l'identification des patients auprès des structures de soins et des organismes de sécurité sociale de la Grande Région.
- ◆ Pour assurer une transparence des systèmes de soins et l'application de cette libre circulation des patients, un système de flux d'information sera développé par les autorités sanitaires et les organismes de sécurité sociale des différentes régions de la Grande Région pour offrir aux patients et aux professionnels de santé toutes les informations utiles et nécessaires.
- ◆ A court terme, pour mettre en œuvre cette « Grande Région de la Santé », il est indispensable de :
 - Créer un observatoire grandrégional de la santé pour disposer d'un lieu de connaissance de l'état de santé des populations, de l'offre de soins disponible, des flux de patients, etc. et permettre de mener des travaux d'aide à la décision des autorités sanitaires de la Grande Région notamment au cours de la crise sanitaire comme celle de la Covid-19.
 - Doter d'une base juridique la coopération transfrontalière en santé à travers l'élaboration d'accords-cadres entre les différents Etats membres qui constituent la Grande Région. Il existe un accord-cadre entre la Belgique et la France, l'Allemagne et la France et la France et le Grand-Duché de Luxembourg. Un projet d'accord-cadre est sur le point d'aboutir entre la Belgique et le Grand-Duché. Il reste à lancer des négociations entre la Belgique et l'Allemagne et entre l'Allemagne et le Grand-Duché pour achever l'édification d'une base juridique commune.
 - Celle-ci permettra de créer des territoires de santé transfrontaliers à l'instar de celui qui a été installé entre le nord de la Meurthe-et-Moselle et la Province de Luxembourg belge depuis le 1er juillet 2008 et qui a montré toute sa pertinence et son efficacité pour répondre aux défis que constituent la désertification médicale, l'insuffisance de l'offre, l'accès aux soins de proximité, la réduction des distances d'accès aux soins, la réduction des coûts sociaux par la mutualisation de l'offre, l'échange de bonnes pratiques...
 - Enfin, la coopération entre les systèmes de santé doit en priorité porter sur le développement de collaborations entre les moyens terrestres et hélicoptérés de l'aide médicale urgente de chaque versant frontalier de la Grande Région à l'instar de la coopération mise en place depuis 2009 entre les SMUR de Mont-Saint-Martin et d'Arlon et qui chaque année permet de sauver des vies et de réduire les séquelles d'AVC et d'infarctus grâce à une réduction du temps d'intervalle médical libre.
- ◆ Le CESGR saisira le Sommet de la Grande Région pour qu'il adopte ces recommandations et lance des initiatives en vue de dérouler un plan stratégique pour réaliser les objectifs qu'elles contiennent. Il confiera au CESGR le suivi des travaux à réaliser dans le cadre de ce plan stratégique et s'enquerra tous les semestres des avancées et des obstacles à lever. Il appuiera les initiatives à prendre pour ce faire.
- ◆ A la fin de la Présidence française de la Grande Région, une conférence de presse sera organisée pour témoigner de l'état d'avancement et des réalisations et dégagera les orientations à poursuivre au cours de la présidence de la Grande Région par la Rhénanie Palatinat durant les exercices 2023 et 2024.

Nous tenons vivement à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la rencontre transfrontalière qui s'est déroulée à Metz, ce jeudi 28 avril, au sein de l'Hôtel de la Région grand Est.

Grâce à leur intervention, leur participation, leur soutien et leur contribution à l'organisation de cet événement, en présentiel, après une période marquée par une crise sanitaire sans précédent depuis plus d'un siècle, nous avons pu développer des analyses et des réflexions qui guideront l'évolution de la dynamique de coopération sanitaire au sein de la Grande Région dans les prochains mois.

Nous espérons que les recommandations qui ont été exposées, que nous tenons à votre disposition, seront progressivement mises en œuvre afin d'améliorer l'accès aux soins des populations de la Grande Région, de renforcer l'offre de soins et de rendre plus attractifs les territoires frontaliers pour les professionnels de santé.

Henri Lewalle

Président du GT4 CESGR et Coordinateur
du projet Interreg V GR COSAN

La Région Grand Est et le Comité Economique et Social de la Grande Région, en partenariat avec le projet Interreg V Grande Région « COSAN », ont organisé le jeudi 28 avril 2022 à Metz le séminaire « Construire l'après-crise sanitaire - Les axes de résilience des systèmes de santé en Grande Région ».

Nous vous invitons à

- ◆ prendre connaissance des recommandations sur lesquelles a débouché ce séminaire
- ◆ visionner le replay du séminaire en version originale
- ◆ retrouvez le programme ainsi que les présentations des intervenants et les articles de presse

en visitant notre site du projet COSAN :

<https://cosangr.eu/2022/05/03/seminaire-construire-lapres-crise-sanitaire-les-axes-de-resilience-des-systemes-de-sante-en-grande-region/>

- ◆ consultez les articles et interviews parus dans la presse à la suite de cet événement :

<https://cosangr.eu/le-projet-cosan-on-en-parle/>



Voisins-Nachbarn © Pascale Braun



Photo RL /Gilles WIRTZ



La semaine / Jennifer Febvay



ACTUALITÉS DU PROJET COPROSEPAT : CONFÉRENCE DE PRESSE DU 24 MARS 2022 : « LA COOPÉRATION SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE FRANCO-BELGE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES CHRONIQUES À TRAVERS DES ACTIONS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE. »



Chaque année, les maladies chroniques s'accroissent et la pandémie en cours accroît cette tendance. Aujourd'hui, ces affections constituent des défis majeurs pour les systèmes de santé, tout particulièrement dans les espaces frontaliers ruraux où l'offre de soins et de services de santé est assez restreinte et, où, le vieillissement démographique impacte lourdement ces territoires.

Une approche transfrontalière de la prise en charge de ces pathologies permet d'enrichir les pratiques et les expériences développées sur les deux versants frontaliers. Elle permet, en outre, d'apporter une réponse plus adaptée et plus adéquate aux patients concernés.

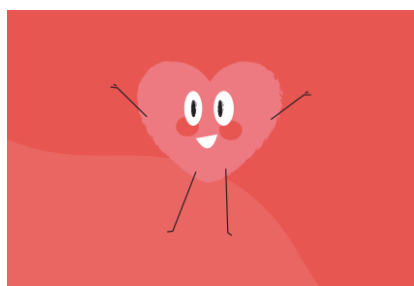
Le 27 janvier 2020 à Arlon, nous avons invité la presse pour l'informer sur les objectifs du projet COPROSEPAT. Le 10 mai 2021, nous avons organisé une seconde conférence de presse à Mont-Saint-Martin, afin de faire part des premiers travaux achevés et de l'avancement des différentes actions du projet.

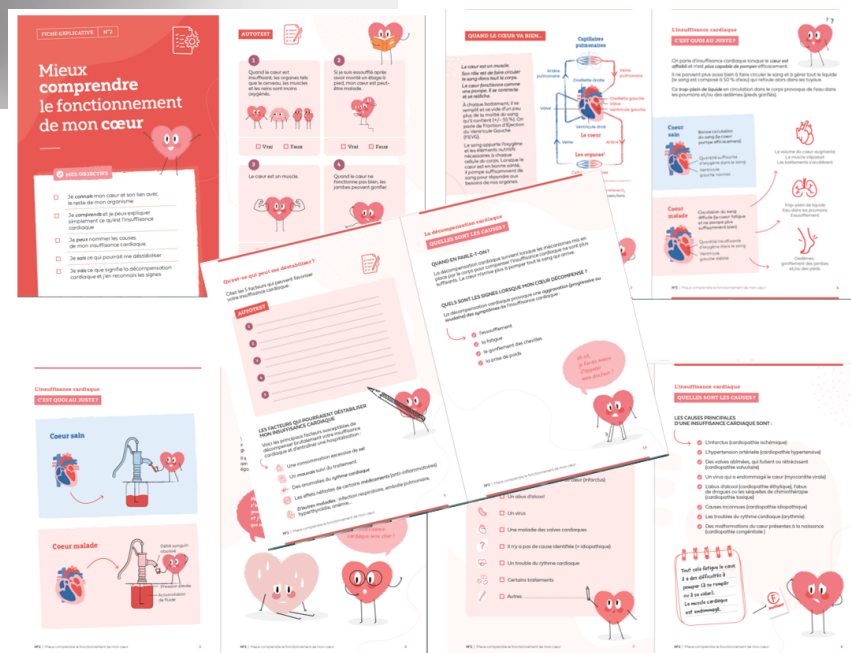
Le jeudi 24 mars 2022 à 10 heures, nous avons organisé une nouvelle rencontre avec la presse à Givet pour présenter les nouvelles réalisations du projet, et plus particulièrement dans le domaine de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque d'une part, ainsi que de l'accès aux soins transfrontaliers grâce au projet MOSAN d'autre part, qui permet de lutter contre la désertification médicale dans la Pointe Nord des Ardennes, en facilitant la mobilité transfrontalière des médecins spécialistes du CHU UCL Namur qui consultent au Pôle médical de Givet.

La conférence de presse a eu lieu en présentiel au Salon d'Honneur du Centre Culturel Pierre Tassin, à Givet, où sont intervenus notamment :

- Michel Bonnefoy, Président du GEIE OEST et directeur honoraire de l'ORS Grand Est,
- Dr Laurence Gabriel, cardiologue, chef de clinique en cardiologie au CHU UCL NAMUR et référente en insuffisance cardiaque au CHU UCL Namur site de Mont-Godinne,
- Henri Lewalle, coordinateur du projet COPROSEPAT et Président de la Commission Santé du Comité Economique et Social de la Grande Région « CESGR ».

Ce fut l'occasion pour le Dr Laurence Gabriel de dévoiler la publication prochaine d'un outil qu'elle qualifie de support à l'éducation thérapeutique en matière d'insuffisance cardiaque. Il s'agit d'une brochure évolutive réalisée conjointement par plusieurs professionnels de santé issus de diverses disciplines. Le classeur a été pensé pour être ludique et attrayant mais surtout abordable pour les patients puisqu'il comprend des informations indispensables à la connaissance de leur maladie, de leur traitement, de leur suivi, des signes d'alerte et des facteurs de risque, leur permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie.





Conférence de presse - Le 24 mars 2022, à Givet - Salon d'Honneur du Centre Culturel Pierre Tassin:

Retrouvez ci-dessous les différents supports de cette conférence de presse sur :

<https://coprosepat.eu/conferences-de-presse/>

Retrouvez également les articles et reportages de presse parus suite à cette conférence :

<https://coprosepat.eu/dans-la-presse-new/>



ACTUALITÉS DU PROJET COPROSEPAT : FORMATION - « LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ: COMMENT AGIR DANS MA PRATIQUE? » 25 ET 26 AVRIL 2022.



Dans le cadre du module 6 du projet COPROSEPAT, La Province de Luxembourg, en collaboration avec l'ASBL Cultures&Santé et le projet Chronilux, a organisé les 25 et 26 avril 2022 à Marloie, une formation sur les inégalités sociales de santé, à destination des professionnels et relais intervenant directement auprès de groupes d'adultes.

Les inégalités sociales de santé (ISS) désignent les différences d'état de santé entre des groupes sociaux. C'est la distribution inéquitable et injuste des déterminants sociaux de santé (logement, éducation, emploi...) entre ces groupes qui est à l'origine des inégalités sociales de santé. Se mobiliser pour les réduire est une question de justice sociale.

- Comment promouvoir la santé dans un contexte marqué par les inégalités ?
- Comment prendre en compte ces inégalités dans mes actions et agir pour les réduire ?

Cette formation s'est penchée sur la santé, dans une vision globale et multifactorielle, sur les concepts qui y sont liés (déterminants de santé, inégalités sociales de santé) et les stratégies d'action possibles. Y ont été notamment abordés :

- Le questionnement des représentations sociales
- La participation des personnes dans un groupe
- Les balises éthiques pour des animations santé
- Le choix et l'utilisation d'un outil pédagogique avec un groupe
- Le concept de littératie en santé
- ...

ACTUALITÉS DU PROJET COPROSEPAT : « RÉPERTOIRE DES OUTILS EN MATIÈRE D'E-SANTÉ (BELGIQUE - FRANCE - INTERNATIONAL) »



Dans le cadre du projet COPROSEPAT, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg vient de publier un «Répertoire des outils en matière d'E-santé». La réalisation de cet outil s'inscrit dans les objectifs du module 6 du projet COPROSEPAT. L'objectif 7 de ce module vise spécifiquement à renforcer l'accès aux soins pour tous et l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg en est l'opérateur pilote.

Découvrez ce « RÉPERTOIRE DES OUTILS EN MATIÈRE D'E-SANTÉ (Belgique - France - International) » sur :

<https://coprosep.at.eu/2022/05/03/repertoire-des-outils-en-matiere-de-sante-belgique-france-international/>

INFORMATIONS : LES PROGRAMMES INTERREG VI: 2021-2027



Les autorités partenaires du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ont déposé le programme de coopération Interreg VI auprès de la Commission européenne pour examen. Celle-ci transmettra ses remarques dans les semaines à venir. En suivi de cette étape, les autorités intégreront ces remarques dans le courant de l'été. La Commission européenne pourra ensuite donner son aval et le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen pourra être officiellement lancé. C'est une enveloppe FEDER de 268 millions d'euros qui a été réservée pour la zone de coopération transfrontalière franco-belge.

Retrouvez toutes les informations sur le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen : <https://www.interreg-fwvl.eu/fr/les-autorites-partenaires-ont-depose-le-programme-de-cooperation-2021-2027>



Le 24 mars 2022, les représentants politiques du futur programme Interreg Grande Région (2021-2027) ont approuvé à l'unanimité le contenu du programme de coopération qui a ainsi été transmis à la Commission européenne pour commentaires et approbation.

La Commission européenne fera part de ses analyses et commentaires dans les cinq mois suivant la transmission du programme de coopération, sur la base desquels le programme Interreg Grande Région procédera aux derniers ajustements.

Retrouvez toutes les informations sur le programme Interreg Grande Région : <http://www.interreg-gr.eu/fr/interreg-vi-2021-2027-fr/>



CALENDRIER

COOPERATION TRANSFRONTALIERE FRANCE - BELGIQUE
Projet bénéficiant d'un soutien du Fonds européen de développement régional.

MATINÉE D'ÉCHANGES MIEUX COMMUNIQUER POUR FÉDÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR D'UN PROGRAMME D'ETP

7 JUILLET 2022 DE 8H30 à 13H - EN VISIO

Programme de la matinée

8h30 Accueil des participants

8h45 à 10h Plénière

- Pr. Pétré - Vice Président de la SETE - Chargé de cours au Département des Sciences de la Santé publique de l'Université de Liège.
 - Patient partenaire, de quoi parle-t-on ?
- M. Liberatore - Patient partenaire - Secrétaire général - Délégué Régional - Association François Aupetit
 - Communiquer autour de son programme pour faire adhérer le patient, place et rôle du patient partenaire ?
- Dr. Michel Marion
 - Quelle communication pour impliquer l'équipe soignante en milieu hospitalier dans un programme d'ETP ?

10h15 - 11h45 Ateliers virtuels

Thématiques des ateliers :

- Communiquer autour de son programme - les leviers connus
- Co-imaginer une fiche pratique pour identifier des éléments clés de la communication (à confirmer)

11h45 - 12h15 Apprendre à mieux se connaître

12h15 à 13h Restitution des ateliers

13h Clôture - Mot de clôture par M. Lewalle

POUR VOUS INSCRIRE MERCI
DE FAIRE UN MAIL A :

cindy.leobold@ors-ge.org

Places limitées à 40 personnes pour
favoriser les échanges



CALENDRIER

Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



Avec le soutien du Fonds européen de
développement régional

COPROSEPAT

L'équipe soignante de Givet

vous invite à participer avec vos proches à

Une matinée d'« atelier-échange » sur le thème de *l'insuffisance cardiaque*. Ce sera l'occasion d'en savoir plus et de partager autour d'un sujet qui vous touche et qui concerne votre pathologie. Différents thèmes seront abordés tels que :

- *L'insuffisance cardiaque : c'est quoi au juste ?*
- *Quels sont les signes d'alerte ?*
- *Que faire pour éviter les déstabilisations de la maladie ?*
- *Comment faire pour améliorer ma qualité de vie malgré la maladie ?*

Le samedi 03 septembre 2022

De 9h à 12h

Au Centre Culturel Pierre Tassin (Couvent des Récollectines)

14 Rue Méhul 08600 Givet

Participation gratuite

Pas d'inscription préalable nécessaire

Mesures COVID en vigueur



 **Wallonie**
familles santé handicap
AVIQ

Co-financeur



RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR NOS SITES INTERNET...

Le projet COPROSEPAT : coprosepap.eu/

Le projet COSAN : cosangr.eu/

... ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook facebook.com/oestcotrans/

LinkedIn linkedin.com/company/santé-transfrontalière

Twitter twitter.com/santetransfront



Contact

Service Interreg – Mutualité Socialiste du Luxembourg

interreg@mutsoc.be

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE
COPROSEPAT



Interreg 
Grande Région | GroßRegion
COSAN
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung